



## L'actu du moment

### Etiquetage ingrédients et calories : publication des lignes directrices

A partir de ce 8 décembre 2023, les consommateurs devront être informés de la liste des ingrédients et de la déclaration nutritionnelle des vins.

Cette information sera présentée soit sur l'étiquette de la bouteille, soit elle sera dématérialisée et le consommateur pourra y accéder via un QR code pour la solution la plus courante.

A ce sujet la Commission européenne a diffusé une foire aux questions afin de préciser son interprétation de la législation communautaire : [questions-réponses](#).

Nous retiendrons deux points en particulier :

**Entrée en vigueur - une discrimination des vins effervescents.** Les vins produits avant le 8 décembre 2023 pourront être écoulés sans présenter ces nouvelles mentions. Alors qu'un vin tranquille est défini comme produit par la Commission européenne dès la première fermentation, il en va autrement pour les vins effervescents. Ce que nous en comprenons en pratique c'est qu'un vin tiré avant le 8 décembre 2023 sera exempté.

**Une présentation contraignante du QR code.** Comment le consommateur peut-il identifier que le QR code apposé sur une bouteille de vin lui fournira les informations sur les ingrédients et la déclaration nutritionnelle ? Les plateformes proposant de dématérialiser les informations à destination du consommateur avaient largement opté pour insérer le « i » d'information au centre du QR code. Ainsi, en créant un nouveau standard, et le consommateur s'y éduquant, une nouvelle norme commune aurait vu le jour. Mais la Commission européenne ne l'entend pas ainsi et interprète les textes comme exigeant que le QR code soit accompagné d'une mention de son utilité (par exemple, flashez ici pour trouver les ingrédients et la déclarations nutritionnelles). Reste à savoir dans quelle langue l'indiquer. Dans une ou plusieurs langues de l'Union Européenne nous disent les textes. Ainsi, je peux soit utiliser la langue du marché dans lequel les bouteilles sont écoulées (le français en France, l'italien en Italie), soit utiliser plusieurs langues, soit utiliser une langue unique. L'anglais par exemple permet de façon assez facile pour chaque consommateur de comprendre l'utilité du QR code (flash – nutrition facts – ingredients).

Cette nouvelle contrainte d'étiquetage contre laquelle le monde viticole a lutté pendant plusieurs décennies fut actée dans la révision du règlement fixant l'Organisation Commune du Marché Agricole (OCM) en décembre 2021.

D'autres discussions se poursuivent avec les administrations de contrôle nationales (DGCCRF/Fraudes en France) afin de préciser certains sujets et s'assurer d'une application compréhensive de ce nouveau cadre lors de sa mise en œuvre.

# Les dernières parutions aux JO, JOUE et au BO Agri

## Aides et financements

- Arrêté du 20 novembre 2023 relatif à la **prise en charge partielle des indemnisations** versées par le Fonds national agricole de mutualisation du risque sanitaire et environnemental **aux agriculteurs ayant subi des pertes économiques consécutives aux mesures de lutte obligatoire contre la flavescence dorée** (FLAV-4-2020) - NOR : AGRT2320453A : [ici](#)
- Arrêté du 20 novembre 2023 relatif à la **prise en charge partielle des indemnisations** versées par le Fonds national agricole de mutualisation du risque sanitaire et environnemental **aux agriculteurs ayant subi des pertes économiques consécutives aux mesures de lutte obligatoire contre la flavescence dorée** (FLAV-5-2021) - NOR : AGRT2320470A : [ici](#)
- Décret n° 2023-1090 du 25 novembre 2023 modifiant le décret n° 2022-1737 du 30 décembre 2022 **relatif à l'indemnisation des catastrophes naturelles** : [ici](#)
- Arrêté du 24 novembre 2023 fixant le **coefficient stabilisateur budgétaire** appliqué aux montants des **indemnités compensatoires de handicap naturel au titre de la campagne 2023**, hors Corse : [ici](#)
- Arrêté du 14 novembre 2023 portant **dispositions exceptionnelles** pour le vin revendiqué en appellation d'origine protégée « **Côtes de Provence** » : [ici](#)
- Arrêté du 29 novembre 2023 fixant le montant de l'aide redistributive complémentaire au revenu pour un développement durable et le taux de réduction des montants de l'aide de base au revenu pour le solde de la campagne 2023 : [ici](#)

## Douanier

- Statistique mensuelle des vins par département (sorties de chais) - Mois d'août 2022 : [ici](#)
- Statistique mensuelle des vins par département (droits de circulation) - Mois d'août 2022 : [ici](#)

## Environnement

- Décret n° 2022-1447 du 18 novembre 2022 relatif à la **certification environnementale** : [ici](#)
- Arrêté du 18 novembre 2022 portant modification de l'arrêté du 20 juin 2011 modifié arrêtant les seuils de performance environnementale relatifs à la certification environnementale des exploitations agricoles et les indicateurs les mesurant : [ici](#)
- Décret n° 2023-1096 du 27 novembre 2023 relatif à l'évaluation et au suivi de **l'artificialisation des sols** : [ici](#)
- Décret n° 2023-1097 du 27 novembre 2023 relatif à la mise en œuvre de la territorialisation des objectifs de gestion économe de l'espace et de lutte contre **l'artificialisation des sols** : [ici](#)
- Décret n° 2023-1098 du 27 novembre 2023 relatif à la composition et aux modalités de fonctionnement de la commission régionale de conciliation sur **l'artificialisation des sols** : [ici](#)

## Interprofessions

- Avis relatif à l'ouverture d'une consultation des acteurs concernés par la demande d'extension de la contribution finançant des **actions conduites pour les AOC "Saint-Peray" et "Vacqueyras"** et par l'interprofession des vins AOC/AOP Côtes du Rhône et Vallée du Rhône (Inter Rhône) : [ici](#)
- Arrêté du 13 novembre 2023 relatif aux dispositions de la décision du 6 juillet 2023 portant sur la mise en place d'une **réserve interprofessionnelle pour l'AOC Coteaux Varois en Provence rosé** de la récolte 2023 : [ici](#)

## Social

- Arrêtés du 21 novembre 2023 portant extension d'avenants à la **convention collective des caves coopératives et leurs unions** : [ici](#), [ici](#) et [ici](#)

## Technique

- Arrêté du 17 novembre 2023 homologuant le **cahier des charges de l'AOC « Ventoux »** : [ici](#)
- Cahier des charges de l'**IGP « Var »** : [ici](#)
- Arrêté du 13 novembre 2023 homologuant le **cahier des charges de l'IGP « Vaucluse »** : [ici](#)
- Arrêté du 17 novembre 2023 homologuant le **cahier des charges de l'IGP « Méditerranée »** : [ici](#)
- Arrêté du 14 novembre 2023 modifiant le **Catalogue officiel des espèces et variétés de plantes cultivées en France** (plants de vigne) : [ici](#)
- Arrêté du 29 novembre 2023 homologuant le **cahier des charges de l'IGP « Drôme »** : [ici](#)

## Divers

- Arrêté du 28 novembre 2023 fixant la valeur unitaire des droits au paiement pour le groupe Corse, la valeur maximale des droits au paiement pour le groupe Hexagone, la valeur unitaire des nouveaux droits au paiement pour chaque groupe de territoire et du taux de réduction de la valeur des droits au paiement existants pour le solde de la campagne 2023 : [ici](#)

## Règlementation communautaire

- Rectificatif à la décision d'exécution (UE) 2023/1408 de la Commission du 3 juillet 2023 **écartant du financement de l'Union européenne certaines dépenses effectuées par les États membres** au titre du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) [notifiée sous le numéro C(2023) 3494] (JO L 170 du 5.7.2023) : [ici](#)
- Règlement d'exécution (UE) 2023/2643 de la Commission du 27 novembre 2023 **approuvant l'acide formique en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides** relevant des types de produits 2, 3, 4 et 5 conformément au règlement (UE) no 528/2012 du Parlement européen et du Conseil : [ici](#)